

DU 2 JANVIER AU 31 MARS 2014

VOTRE PUZZLE



50%

REMBOURSÉ !*

SUR TOUTE LA GAMME PUZZLES DUJARDIN
(HORS PUZZLES EN BOIS SIMPLES ET PUZZLES SCULPTURE)

 **RETROUVEZ-NOUS :
JEUX DUJARDIN !**

Du 2 janvier 2014 au 31 Mars 2014 VOTRE PUZZLE 50% REMBOURSÉ !*

Pour bénéficier de cette offre exceptionnelle, il vous suffit :

D'ACHETER

entre le 02/01/2014 et le 31/03/2014 un puzzle Dujardin (hors puzzles en bois Simplex et Puzzles Sculpture).

D'INSCRIRE

vos coordonnées complètes en majuscules sur papier libre (nom, prénom, adresse postale complète et pays).

DE JOINDRE

un relevé d'identité bancaire (IBAN/BIC), de recopier le code-barres du puzzle acheté sur papier libre ainsi que de joindre le ticket de caisse original entier (date, libellé et prix TTC entourés) ou la facture pour les achats par vente par correspondance ou internet (date, libellé et prix TTC entourés). Si ces informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

D'ENVOYER

le tout sous enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 12/04/2014 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

VOTRE 1^{ER} PUZZLE DUJARDIN 50% REMBOURSE
Opération n°4740
13766 Aix en Provence cedex 3

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous 8 semaines environ après réception de votre demande conforme. Pour les DOM TOM, des frais bancaires à la charge du participant pourraient être prélevés par la banque domiciliant le compte du participant. Dujardin dispose de moyens informatiques destinés à gérer l'opération de l'offre de remboursement. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : HighCo et ses sous-traitants. Certains de ces destinataires sont situés en dehors de l'Union Européenne. La transmission de ces données aux destinataires situés en dehors de l'Union Européenne est destinée à la gestion de l'opération de l'ODR et éventuellement à la future prospection de Dujardin auprès de ses clients. Les garanties suivantes ont été prises pour s'assurer d'un niveau de protection suffisant des données personnelles : le transfert de données est encadré par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux

libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant à l'adresse de l'opération.
* Remboursement limité à 15€ TTC*. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse, même IBAN/BIC) et à la France Métropolitaine (Corse incluse) et à l'ensemble des DOM TOM français. Toute demande incomplète, illisible, frauduleuse, insuffisamment affranchie sera considérée comme nulle. Frais de timbre et de participation non remboursés.

puzzles
DUJARDIN

